

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du 06 juillet 2022

Délibération N°2022-07-04

Préfecture de Savoie
SGCD
Savoie
Gourrier

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt-deux	12 JUL. 2022
En exercice : 16	Le six juillet à dix-huit heures trente	ARRIVEE
Délégués présents : 7	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil de la mairie de GROISY, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD	
Suppléants (avec voix) : 0		
Suppléants (sans voix) : 0		
Pouvoirs : 1		
Titulaires excusés : 4		
Titulaires absents : 4		
Votes exprimés : 8	Date de convocation et d'affichage : 30 juin 2022	
DELEGUES PRESENTS :		
Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET (pouvoir à M. Mâchard), Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI,		
Délégués suppléants :		
▪ Avec voix : /		
▪ Sans voix car titulaires présents : /		
▪ DELEGUES EXCUSES : Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Jean PALLUD		
DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Michel PASSETEMPS		

OBJET : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET : CHARGE (E) DE COMMUNICATION

CONFORMEMENT à l'article L313-1 du CGFP,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

CONSIDERANT la nécessité d'étoffer les compétences en interne sur des domaines prioritaires de la communication,

VU le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical, annexée à la présente,

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement de la collectivité.

Le Président présente le contexte et propose à l'assemblée délibérante :

Suite au bilan du Contrat de Rivières 2014-2019 et dans le cadre du nouveau Contrat de Milieu des Ussets, il apparaît nécessaire de disposer en interne de compétences liées à la communication.

Dans ce contexte, le Président propose la création d'un poste permanent à temps non complet de 14h/semaine, du cadre des emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux de la catégorie C et du grade de Rédacteur de la catégorie B.

La permanence du poste se justifie par le type de missions de caractère durable que le chargé de communication remplira. Le Président précise par ailleurs que les missions rattachées à ce poste sont éligibles aux subventions de publiques, notamment celles de l'Agence de l'eau.

MISSIONS :

1/ Conception, pilotage et mise en œuvre de la communication interne et externe du syndicat :

- Conception, rédaction, mise en page et diffusion du magazine du syndicat (2 parutions par an), du rapport d'activité (1 fois par an) et des livrets et guides spécifiques

- Conception, mise en page et diffusion des visuels de communication liés aux sorties nature, événements, rencontres, informations spécifiques, etc.

- Suivi, mise à jour et gestion au quotidien du contenu site internet, de la page facebook, de la liste de diffusion
- Rédaction de communiqués en lien avec les programmes et l'activité
- Actions ciblées de communication, de conception de visuel

2/ Participation aux événements du syndicat :

SAVOIR-ETRE ET PROFIL :

- Titulaire d'un diplôme en communication ou marketing événementiel et relations publiques
- Autonomie, méthode, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation, savoir rendre compte
- Goût pour le travail en équipe, très bon sens relationnel, force de proposition et bonne communication (orale et écrite), goût avéré pour la création
- Capacité à travailler sur des sujets transversaux, à faire les liens entre les actions menées par soi-même et le reste de l'équipe

COMPETENCES :

- Maîtrise informatique indispensable et de logiciels de création graphique

Entendu l'exposé, après avoir débattu, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

-DECIDE DE la création d'un emploi de chargé (e) de communication qui pourra être pourvu à compter du 01/09/2022 dans le cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux de la catégorie C ou du grade de Rédacteur de la catégorie B, à temps non complet de 14h / semaine, pour exercer les missions suivantes :

- Conception, pilotage et mise en œuvre de la communication interne et externe du syndicat
- Participation aux événements du syndicat

Compte tenu que l'emploi est à temps non complet de moins de 17h30, le recrutement se fera conformément aux dispositions de l'article L332-8 5° du CGFP.

L'agent devra justifier d'une expérience dans le domaine de la communication publique et d'un niveau de qualification niveau BAC à BAC+2. Son traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et percevra les indemnités, primes et actions sociales instituées par l'assemblée délibérante, ainsi que le supplément familial de traitement le cas échéant.

- PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice,
- ADOpte** les modifications du tableau des emplois et des effectifs tel que présenté ci-après,
- AUTORISE** le Président à effectuer les démarches nécessaires au recrutement du nouvel agent ainsi que de solliciter les aides de l'Agence de l'eau RMC.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
12 JUL. 2022
ARRIVEE
2

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Yves Mächard



ETAT DES EMPLOIS ET DE L'EFFECTIF DU Syndicat de Rivières les Usse

06-juil-22

EMPLOIS							EFFECTIFS			
Date de délibération portant création	N° délibération	Permanent/Non permanent	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position
29/04/2009	2009-04-01	Permanent	Chargée de mission	35h					vacant	
06/07/2022	2022-07-02	Permanent - modification prévue par la délibération du 06/07/2022	Chargée de mission-Responsable	35h	Techn/ADM	A/B	Technicien Principal de 2ème Classe, Technicien P. 1ère Classe, Ingénieur, Attaché	poste à pourvoir à compter du 01 août 2022		
08/02/2018	2018-02-01	Permanent	Technicien de rivières	35h	Techn	B/C	Technicien Territorial/Adjoint technique	Technicien	Non tit.	En activité
06/12/2018	2018-12-01	Permanent	Technicien Milieux et patrimoines (Technicien zones humides)	35h	Techn	B	Technicien Principal de 2ème Classe	Technicien Principal de 2ème Classe	Titulaire	En activité
21/02/2020	2020-02-04	Permanent	Technicien « observatoires et gestion quantitative de la ressource en eau »	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ère classe, Technicien Principal 2ème classe	Technicien	Non tit.	En activité
21/02/2020	2020-02-05	Non Permanent	Technicien CTENS Plateau des Bornes, animation/concertation/communication territoriale	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ère classe, Technicien Principal 2ème classe	Technicien	Non tit.	En activité

ARRIVEE
2
12 JUIL. 2022
Hanta Davoie
currier

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

24/06/2020	2020-06-13	Permanent	Responsable administratif et financier TNC	24,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Adjoint Administratif territorial	En activité/congé maladie
24/06/2020	2020-09-08	Permanent	Assistante administrative, financier et secrétariat TNC	17,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Rédacteur	En activité
06/07/2022	2022-07-03	Permanent	Technicien Hydro-morphologue	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022	
06/07/2022	2022-07-04	Permanent	Chargé (e) de communication TNC	14	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022	
06/07/2022	2022-07-05	Permanent	Chargé (e) de gestion budgétaire et comptable TNC	24,5	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022	